

PROTOCOLE DE RENTREE SCOLAIRE – MAI 2020

ECOLE MATERNELLE ET ELEMENTAIRE – ACCUEIL PERISCOLAIRE – RESTAURANT SCOLAIRE

Suite aux dernières annonces du Gouvernement, votre école va rouvrir ses portes à compter du mardi 12 mai 2020. Cette rentrée, après huit semaines de confinement, ne sera bien évidemment pas une rentrée classique.

Le présent document est un support informatif et explicatif des conditions dans lesquelles vos enfants vont être accueillis dans nos différents locaux tout au long de la journée. Il s'appuie notamment sur le protocole sanitaire du Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse du 01 mai 2020 mais également sur le « bon sens » dont nous allons tous devoir faire preuve en ces temps compliqués.

INFORMATIONS GENERALES A DESTINATION DES PARENTS

- Nous vous informons :

- que l'école n'est pas obligatoire (mais que l'instruction le reste !)
- que le suivi pédagogique virtuel sera maintenu au mieux
- **que l'école reprendra le mardi 12 mai pour les classes de CP au CM2 et le lundi 18 mai pour les classes de Maternelle, selon le protocole ci-dessous**
- que le pont de l'Ascension est maintenu
- que toutes les mesures sanitaires seront mises en place durant l'accueil de votre enfant

- Nous vous demandons :

- **un engagement de fréquentation scolaire sur 3 semaines**, c'est à dire du 12 au 29 mai (nous reviendrons vers vous pour le mois de juin)
- d'avoir un rôle actif dans le respect des gestes barrières (explication à votre enfant, fourniture de mouchoirs en papier jetables, ...)
- de surveiller l'apparition de symptômes chez votre enfant avec une prise de température quotidienne avant qu'il ne parte à l'école (température doit être inférieure à 37,8°C)
- d'informer immédiatement la direction de l'école en cas de suspicion
- de ne pas pénétrer dans l'enceinte des bâtiments scolaires et périscolaires
- de suivre le parcours fléché qui est destiné à votre enfant (couleur par classe suivant le plan joint)

PROTOCOLE DE RENTREE SCOLAIRE

- ✦ Horaires de l'école : 8h20-12h / 13h20-16h
- ✦ Récréation échelonnées
- ✦ Une couleur de circulation par classe suivant le plan
- ✦ Classes aménagées
- ✦ 15 enfants maximum par classe
- ✦ Le dispositif actuel de la classe expérimentale ne sera plus assuré : la couchette n'est pas maintenue (un temps calme sera tout de même privilégié) et les enfants resteront avec l'enseignant toute la journée.



Accueil des élèves de maternelle du mardi 12 au vendredi 15 mai :

L'école reste centre d'accueil exceptionnel pour les enfants dont les parents sont prioritaires :

- Personnels soignants / d'urgence / enseignants
- Reprise obligatoire du travail pour les deux parents, **hors télétravail**.

Les enfants seront gardés par les enseignantes de maternelle sur le temps scolaire de 8h20 à 16h et par le personnel communal de 16h à 18h30 si besoin. Attention, les places seront limitées.

PROTOCOLE DE RENTREE PERISCOLAIRE

- ✦ Pas d'accueil périscolaire le matin
- ✦ Accueil périscolaire du soir ouvert de 16h à 18h30 dans la limite de 15 enfants de moins de 6 ans et 15 enfants de plus de 6 ans.
- ✦ Groupes séparés au sein du pôle enfance suivant le parcours fléché à respecter
- ✦ Salles aménagées

RESTAURANT SCOLAIRE

✦ Mardi 12 mai : pas de restaurant scolaire ; les enfants qui resteront manger à l'école devront se munir d'un repas froid dans un sac isotherme. Le pique-nique sera pris dans les classes sous la surveillance des enseignants.

✦ A partir du jeudi 14 mai : réouverture du restaurant scolaire pour l'ensemble des enfants présents (préinscription dans le questionnaire). Le nombre de services sera organisé en fonction du nombre d'enfants présents afin de respecter les gestes barrières et la distanciation sociale.

✦ Quelques informations :

- Les places assises au self seront identifiées et fixes
- Le service se fera à l'assiette. Plus de « self-service ».
- Les tables seront débarrassées et nettoyées entre chaque service
- Il y aura une porte d'entrée et une porte de sortie
- Les enfants seront tenus de rester assis

PROTOCOLE SANITAIRE

- ↪ Le lavage des mains sera réalisé autant qu'il sera nécessaire de le faire suivant les recommandations sanitaires.
- ↪ Le port du masque n'est pas obligatoire pour les élèves en élémentaire et fortement déconseillé en maternelle.
- ↪ L'ensemble du personnel éducatif en relation avec les enfants portera obligatoirement un masque ou une visière de protection.
- ↪ L'ensemble des locaux sera aéré de manière régulière et quotidienne.
- ↪ Les sanitaires de l'école seront nettoyés autant que de besoin.
- ↪ Les locaux seront nettoyés quotidiennement suivant le protocole sanitaire national.

REMARQUES DIVERSES

- Madame Cécile LEMAIGRE ne reprendra pas son poste ; nous sommes actuellement dans l'attente d'un remplaçant.
- Le maintien et les répartitions de classes ne seront définitifs et assurés qu'à la suite de vos retours de questionnaires ainsi qu'à la validation du remplacement.
- Des précisions vous seront adressées à partir du jeudi 07 mai.

En vous remerciant,

L'équipe éducative

